

NOTICES ENTOMOLOGIQUES.

PAR

J. A. HERKLOTS.

1. *Degeeria pi*, nouvelle espèce de Podurelle.

Dans un des Mémoires des *Acta Upsaliensia*, intitulé: *Experimenta et observationes de parvulis insectis quibus Podurae nomen est*, de Geer a décrit quatre espèces de podurelles:

Podura campestris nigra, splendens, pedibus caudaque albidis,

Podura campestris cinerea, signaturis nigris, antennis longis,

Podura aquatica nigra,

Podura cinerea, lineis dorsalibus nigricantibus, antennis longioribus.

La seconde de ces espèces a été rapportée dans la XII^{me} édition du *Systema naturae* de Linné en synonymie de la *podura nivalis* de Linné. De Geer lui-même a accepté cette combinaison en indiquant sa *podura campestris cinerea* avec la *podura nivalis* de Linné comme synonymes de la *podura arborea grisea*, la deuxième des sept espèces de Thysanoures qu'il énumère dans ses Mémoires.

Après eux cette synonymie resta établie jusqu'à ce jour et quoique M. Bourlet et M. Gervais aient considéré comme espèces les *Isotoma nivalis* et *arborea*, deux formes que M. Gervais dit avoir été distinguées par M. Nicolet comme variétés de sa *Degeeria nivalis*, cependant pour tous les auteurs la *podura arborea* de de Geer est la même espèce que la *podura nivalis* de Linné.

Elle forme toutefois une espèce bien distincte. La description et la figure de de Geer en font preuve, mais les lieux mêmes où de Geer observa les quatre espèces qu'il a décrites dans les *Actes d'Upsal*, m'ont fourni en abondance l'espèce décrite et représentée dans les *Experimenta* d'une manière assez exacte pour

qu'on s'étonne que l'auteur ait pu la confondre avec une autre.

Les caractères qu'elle offre sont ceux-ci.

La tête et le corps sont d'un gris jaunâtre; une bande noire, terminée des deux côtés par une tache plus allongée, sur l'extrémité des deuxième, quatrième et cinquième segments du corps; sur le sixième on voit des deux côtés de la bande, au lieu de la tache allongée des autres segments, deux lignes longitudinales occupant la moitié du segment et formant la figure d'un Π renversé; du dessous du cinquième segment vient une tache longitudinale disposée obliquement, qui se prolonge sur les côtés du sixième et qui touche presque les jambes du Π ; sur le septième on voit deux taches de forme triangulaire occupant les coins de la base du segment; sur le huitième deux taches triangulaires dont les côtés forment la base et dont les sommets se touchent. Toutes ces taches sont noires.

La tête porte une tache noire en forme d'ancre. Les yeux sont noirs; les antennes, les pattes et la queue sont d'un jaune plus pale que le corps.

Le sixième segment du corps est aussi long que les cinq précédents pris ensemble.

L'espèce est très commune sur les troncs d'arbres, pendant tout l'été dans les provinces de Hollande et de Zélande.

Les principaux caractères qui la distinguent de la *Degeeria nivalis* sont l'absence de toute tache sur les premier et troisième segments du corps, la tache en forme de Π , les antennes entièrement jaunâtres, et la longueur du sixième segment du corps.

Dans la *Degeeria nivalis* on voit des taches noires sur tous les segments, les deux derniers articles des antennes sont gris, et le sixième segment du corps n'égale en longueur que les trois segments antérieurs.

En vertu des caractères indiqués je propose de rétablir l'espèce sous le nom de *Degeeria pi*, en empruntant son nom à l'un des caractères les plus saillants et lui assignant cette synonymie:

Degeeria pi, Herklots.

Podura campestris cinerea de Geer, Act. Ups. 1740, p. 54, pl. 2.

Podura arborea grisea de Geer, Mém. sur les Insectes, VII, p. 21, Pl. II, fig. 8.

2. *Palaemon Vollenhovenii*, nouvelle espèce de Crustacé.

Lorsque je publiai il y a quelques années dans mes *Additions à la faune carcinologique de l'Afrique occidentale* les espèces de Crustacés dont M. Pel a enrichi les collections de notre Musée, j'espérais que de nouveaux envois me donneraient l'occasion de compléter la Faune de ces contrées. L'état de la santé de M. Pel et son retour dans la patrie m'ont frustré dans cet espoir et nous n'avons reçu de lui que cinq individus dont deux mâles du *Poseidon validus* que j'ai décrit et les trois autres appartenant à une seule espèce de *Palaemon* qui me paraît nouvelle.

Si l'on considère que des vingt et une espèces énumérées dans mes *Addimenta* douze étaient nouvelles pour la science, et que l'une des deux espèces qui nous sont parvenues plus tard est également inconnue on comprendra quelles richesses d'histoire naturelle renferment ces contrées. Nous regrettons d'autant plus l'insalubrité de ces climats qui vient de forcer de repatrier M. le Gouverneur van den Bossche, dont l'infatigable zèle et l'amour pour les sciences naturelles nous donnaient de si hautes espérances, puisque son séjour de quelques semaines nonobstant son état souffrant, nous a procuré plusieurs objets qui faisaient défaut dans nos collections.

Dans l'incertitude si de longtemps nous aurons de nouvelles additions à faire à la liste des Crustacés de la Côte de Guinée je vais donner la description de l'espèce que M. Pel nous a fait parvenir dans l'espoir toujours d'effectuer un jour le plan de traiter la Faune carcinologique de l'Afrique, surtout sous le point de vue de la distribution géographique à laquelle la publication des Crustacés du Mosambique de M. Peters donnera bientôt un énorme supplément et à laquelle plusieurs espèces inédites du Cap de Bonne Espérance que possède notre Musée pourront contribuer pour quelque chose.

Palaemon Vollenhovenii, nouv. esp.

Rostro laminis antennarum externarum brevior, sursum curvato. Brachiis aequalibus, corporis longitudinem fere aequantibus; digitis dimidiam manus partem longitudine attingentibus.

Le bord de la carapace est armé de chaque côté d'une seule

épine assez forte au dessus de l'insertion de l'antenne extérieure; la seconde épine, située sur la même ligne horizontale en arrière de l'autre, est beaucoup plus petite.

Le rostre égale presque en longueur l'écusson sternal; il est large, légèrement courbé, portant treize dents sur le bord supérieur et quatre sur le bord inférieur.

Les pattes mâchoires extérieures atteignent en longueur les deux tiers de la lame des antennes extérieures.

Les pattes de la première paire dépassent le rostre de la moitié de l'avant dernier et du dernier article; elles sont glabres.

Les pattes de la seconde paire ont la longueur du corps, le carpe est presque aussi long que la partie palmaire de la main. Ces pattes sont couvertes de petites épines très courtes sur toute la surface; sur le bord inférieur on voit des rangées confuses d'épines beaucoup plus fortes.

Les doigts sont cylindriques, s'appliquant l'un sur l'autre dans toute leur longueur, leurs pointes sont fortement crochues, elles portent quelques dents près de leur base.

Les doigts sont noirs, couverts d'aspérités et de poils.

Les pattes des trois dernières paires sont pourvues de rugosités sur leurs bords et elles portent de longs poils à leur bord inférieur.

Le dernier segment du corps est pointu, à pointe émoussée et portant des deux côtés une dent rudimentaire.

La longueur du corps est de 0,15 m.; des bras de 0,09 m.

L'espèce habite la Côte de Guinée; les trois individus que possède notre Musée sont des femelles.
